

| | |
|-------------|--------|
| 3.0 crédits | 60.0 h |
|-------------|--------|

| | |
|------------------------------|---|
| Enseignants: | |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles Woluwe |
| Thèmes abordés : | Séminaires et visites d'entreprises relevant de branches d'activités différentes. |
| Acquis d'apprentissage | Familiariser l'étudiant(e) avec la démarche scientifique d'évaluation des risques aux postes de travail. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Contenu : | Des exemples d'analyse des conditions de travail réalisées par l'enseignant dans diverses entreprises sont présentés sous forme de séminaires afin de d'abord introduire la méthodologie. Dans un deuxième temps, des visites d'entreprises sont organisées en groupe. Celles-ci sont commentées par le médecin du travail responsable de l'entreprise et éventuellement par le conseiller en prévention interne et/ou la direction de l'entreprise. L'étudiant réalise alors une synthèse des données recueillies au cours de chaque visite sous forme d'un rapport de visite d'entreprise. Ces rapports sont enfin discutés et critiqués à l'occasion d'une dernière séance de séminaire. |
| Autres infos : | Les directives concernant l'organisation des séminaires, visites et la rédaction des rapports sont disponibles sur icampus. Les rapports rédigés par l'étudiant constituent la base de l'évaluation. Pré-requis : diplôme de master en médecine |
| Cycle et année d'étude: : | > Master complémentaire en médecine du travail > Master complémentaire en médecine du travail |
| Faculté ou entité en charge: | MDTE |